

# Lettre ouverte au monde du conte et de la culture : Pour une parole égalitaire !

**Le 22 mai 2024**

*À Madame la Ministre de la Culture,  
À la Direction générale de la Culture,  
Aux DRAC,  
Aux financeurs publics et privés,  
Aux structures culturelles,  
Aux programmeurs et programmatrices,  
Aux conteuses et conteurs, aux artistes du spectacle vivant,  
Aux compagnies du conte et du spectacle vivant.*

À l'heure où l'égalité femmes-hommes est une grande cause nationale, nous, conteuses et conteurs, constatons que celle-ci est loin d'être appliquée dans bon nombre de programmations de festivals de conte.

Dix-huit ans après la publication du premier rapport Reine Prat, onze ans après l'étude publiée par l'association professionnelle des artistes conteurs et conteuses (APACC), qui pointait les inégalités femmes-hommes dans le monde du conte, nous nous demandons comment une telle situation est encore possible, alors que la loi du 7 juillet 2016, relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), prévoit en son article 3 que « la politique en faveur de la création artistique favorise l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la création artistique », que le ministère de la Culture publie chaque année un rapport de l'égalité, et la ministre une feuille de route Égalité tous les trois ans<sup>1</sup>.

La rédaction de cette lettre a été provoquée par la programmation du 35<sup>e</sup> Festival du conte de Capbreton qui s'est déroulé du 8 au 11 mai 2024, un exemple parmi d'autres :

Sur 29 artistes présent·e·s sur ce festival :

- **20 hommes : 16 conteurs**, 3 artistes de cirque, 1 musicien ;
- **9 femmes : 5 conteuses**, avec seulement **4** d'entre elles présentes au plateau, 1 illustratrice, 2 marionnettistes, 1 clown ;
- parmi les **10 solos présentés : 8 hommes, et seulement 2 femmes** (programmées pour des spectacles jeune public) ;
- concernant la soirée d'ouverture du festival : **5 hommes**, plus le maître de cérémonie, **aucune femme** ;
- pour la rencontre organisée avec la directrice artistique du festival intitulée « 35 ans, itinéraire d'un festival » **7 hommes** invités à s'exprimer, dont 5 déjà programmés à la soirée d'ouverture, toujours **aucune femme**.

---

1

Tous ces documents sont en ligne :

<https://www.hfauvergnerhonealpes.org/boite-a-ressources>

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/etudes-et-statistiques/publications/Collections-d-ouvrages/Observatoire-de-l-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-la-culture-et-la-communication/Observatoire-2023-de-l-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-la-culture-et-la-communication>

De plus, à la lecture du programme du Festival Paroles de **conteurs** (17 au 24 août 2024 Vassivière) qui vient d'être diffusé, si nous constatons que la parité est respectée en termes de conteurs et conteuses, la visibilité ces dernières reste problématique en tant que « têtes d'affiche ».

Ainsi, sur les **16 représentations** du soir (après 18h) dans le chapiteau principal :

- **13** sont assurées par un ou des **hommes** dont certains peuvent jouer jusqu'à 4 fois
- **2 par des femmes** qui ne jouent qu'une fois chacune

Les autres artistes femmes sont toutes programmées avant midi pour le jeune public ou hors les murs.

Il ne s'agit pas de remettre en cause la compétence et la qualité artistique des conteurs programmés.

Il s'agit d'interpeller l'ensemble de la profession sur cette question systémique de l'inégalité dans les programmations dans le conte, et dans le spectacle vivant en général.

Si une vigilance de chacun-e à tous les niveaux de décision n'est pas active, cette inégalité inadmissible se perpétue. Elle est d'autant plus criante que 2/3 des conteurs professionnels sont des conteuses<sup>2</sup>.

Nous pensons que seule **une action volontariste**, en application des directives de politiques publiques en matière d'égalité dans le spectacle vivant, permettra que de telles situations de programmation ne se reproduisent pas, et qu'il y ait enfin une véritable avancée sur le terrain.

En conséquence, nous demandons

- que cette situation soit examinée par les institutions publiques pour que la loi soit appliquée ainsi que les directives du ministère ;
- que soit examiné l'équilibre des salaires des hommes et des femmes pour les événements subventionnés ;
- que l'égaconditionnalité soit mise en place dans les conventions signées entre les institutions publiques et les lieux de diffusion et de création culturelle ;
- que soit créée une cellule de vigilance dans le spectacle vivant, notamment en ce qui concerne la programmation des festivals, au sein de l'Observatoire de l'égalité dans la culture et la communication.

**Collectif pour une Parole Égalitaire** : : [collectifparoleegalitaire@gmail.com](mailto:collectifparoleegalitaire@gmail.com)

**(premier-es membres)** : Françoise Barret, Lodoïs Doré, Cécile Lacroix, Eurgén Le Bras, Hélène Loup, Frida Morrone, Mary Myriam, Sophie Pérès, Claire Péricard, Dominique Rousseau //

**Premiers signataires :**

SFA/ CGT spectacle

Sud Culture Solidaires

Synavi

Mouvement HF+

La Petite (Toulouse)

La Grenade (Rennes)

